

# Sept innovations à la loupe

Plus de deux cents innovations vont être présentées cette semaine à Pollutec, dont 35 en avant-première mondiale. Le Progrès a sélectionné sept nouveautés, imaginées dans la région, en France ou à travers le monde

## ■ Le disjoncteur d'eau

Il aura fallu attendre Pollutec 2008 pour voir arriver... le disjoncteur d'eau. Comme le disjoncteur électrique coupe le courant en cas de dysfonction-



/ D.R.

nement, le « Clip Flow » est capable de détecter les fuites invisibles, notamment souterraines, et de couper l'arrivée d'eau. Plus fort encore : l'appareil est une véritable machine intelligente, à même de détecter un débordement d'évier ou de baignoire, une chasse d'eau qui fuit, un robinet qui goutte, et de stopper immédiatement l'arrivée d'eau... Comment ? Grâce à une surveillance électronique du débit. Le volume et la durée de l'écoulement vont, selon les utilisations (bain, vaisselle, etc.), alerter le Clip Flow qui constatera l'existence d'une anomalie. Si le concept est pertinent – il a d'ailleurs été salué

et accompagné par l'Anvar et par le ministère de la Recherche –, la mise au point a été difficile : « Le Clip Flow a nécessité de multiples et très fines modélisations. Nous ne pouvions pas nous tromper : l'eau ne doit être coupée qu'en cas d'anomalie, et non d'utilisation prolongée. Ce serait, dans le cas contraire, insupportable pour l'utilisateur », précise Jacques de Tilly, directeur du développement de la société lilloise Hydrélis, la créatrice du disjoncteur. Commercialisé depuis 2007, le disjoncteur d'eau est vendu à partir de 396 euros HT.

C.B.

www.hydrelis.fr

## ■ Un bouton qui met en veille son PC

D'abord, chasse à une idée reçue : lorsque l'écran de veille de votre PC s'installe, seul votre écran sommeille. L'ordinateur continue, lui, de consommer la même dose d'électricité... Ceci étant dit, l'on comprend mieux l'intérêt de l'Eco-button.

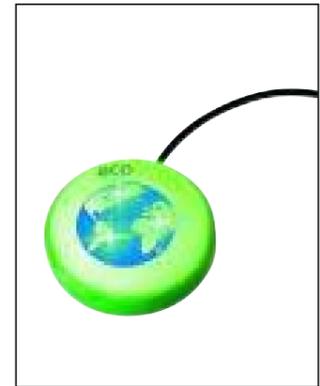
D'un simple clic, ce bouton place votre ordinateur en sommeil profond, le mode le plus économique en énergie. Une simple pression sur une touche de clavier relance instantanément la machine, là où le travail a été laissé. En prime, pendant le temps de veille, l'Eco-button affiche sur votre écran les économies réalisées en termes d'électricité (en euros) et de CO2 déversé. Sur un an, l'Eco-button permet d'économiser environ 50 euros par PC. Simple d'utilisation, il suffit de l'installer sur un port USB et de télécharger le logiciel correspondant.

Cet économiseur d'énergie devrait séduire les entreprises, « car il permet également, lors de la réactivation de l'écran, d'insérer un

large espace publicitaire et un lien sur son site... C'est un cadeau idéal pour ses clients et prospects », précise Isabelle Goëtt, responsable de Gova Distribution, société installée en région parisienne et spécialisée dans la distribution de fournitures et d'objets écologiques. Le prix de cet éco-bouton ? 15 euros HT, dégressif selon la quantité.

C.B.

www.lacentraleecologique.com



/ D.R.

## ■ Place au parking photovoltaïque

Comment rentabiliser un espace aussi peu écologique qu'un parking ? En installant sur sa toiture des panneaux photovoltaïques. C'est le concept de Cramaro, une société italienne entre autres spécialisée dans les abris ombragés et anti-grêle pour les parkings.



/ D.R.

Depuis février 2007, elle propose en Italie son module « Snow Park », et débute sa commercialisation en France. « Un module Snow Park couvre deux places de parking et, selon le type de silice appliqué, la production d'électricité est de 1,3 à 3,4 kWh », explique

Eleonora Somenzi, responsable export. L'amortissement se fait en huit à neuf ans.

En Italie, Cramaro a déjà écoulé ses Snow Park pour plus de 1 MWh, et se prépare à un gros succès commercial en France. « Notre innovation est présentée sur le site Internet de Pollutec et depuis, je reçois chaque semaine au moins quatre demandes de renseignements... », explique Jérôme Sabatier, de Cramaro France, qui nous confie : « le groupe Casino réfléchit par exemple à la possibilité d'équiper les parkings de ses supermarchés avec nos modules Snow Park ».

C.B.

www.cramaro.com

## ■ Le mur d'eau, pour les citoyens écologiques

Récupérer les eaux de pluie pour limiter la consommation d'eau potable, le concept est séduisant mais peu adapté au milieu urbain, où l'espace manque pour pouvoir enterrer une cuve. D'où l'idée du « mur d'eau », un réservoir vertical à fixer le long des murs, à proximité d'une gouttière.

Imaginé par l'entreprise vénisienne Circéo Partners, spécialisée dans la vente de matériels économisant les ressources naturelles, le mur d'eau est composé de modules encastrables. Il s'adapte donc à toutes les demandes, à partir de 3 m<sup>3</sup> de stockage.

Autre avantage : sa faible emprise sur le mur, l'épaisseur des modules n'excédant pas 42 cm. Les eaux de pluies, filtrées par un système intégré, peuvent être utilisées pour les sanitaires, l'arrosage, le nettoyage des sols ou de la voirie, en réserve incendie, etc. « Nos tests ont été validés par l'Insa de Lyon, où nous allons installer une station pilote. Le process industriel est en cours de finition, la commercialisation débutera courant 2009 », précise Christine Poirot, la fondatrice de Circéo.

C.B.

www.circeo-partners.com

## ■ Un mur antibruit... végétal

Implantée à Châtillon-sur-Chalaronne, dans l'Ain, la société Sinnoveg vient de mettre au point un mur antibruit végétal. Deux variantes sont possibles. Primo, la plantation de branches de saule de 5 à 10 cm de diamètre, écorcées sur les côtés pour permettre un greffage par plaquage. Secundo : la plantation, tous les 10 cm, d'arbres type charmilles ou noisetiers de Byzance, leur permettant de grandir et de s'autogreffer.

« Dans le premier cas, l'insonorisation est immédiate, à 90 %. Dans le second cas, il faut patienter deux à trois ans », précise Jean-Pierre Roux, responsable de la pépinière de l'entreprise. Le mur végétal offre les mêmes niveaux d'insonorisations que les traditionnels murs en béton, mais ne nécessite pas de permis de construire. Autres avantages : le coût – la paroi végétale est moins onéreuse à l'installation –, et, bien sûr, l'intégration dans le paysage. Le mur végétal nécessite toutefois

un certain espace au sol : un mètre environ, contre 20 cm pour le béton. Sinnoveg, qui s'est fait connaître avec ses haies anti-intrusions, lance la commerciali-

sation de sa nouvelle innovation à Pollutec. « Nos pépinières sont prêtes », affirme Jean-Pierre Roux.

C.B.

www.sinnoveg.com



/ D.R.

## ■ Des impatiens pour dépolluer l'air

On le sait : les plantes ont la capacité de dépolluer l'air de nos habitations et de nos villes. Et plus particulièrement la « SunPatiens », une nouvelle variété d'impatiens mise au point par le groupe japonais Sakata. Des recherches tout juste publiées par le Dr Yutaka Urano, de l'Université de Tokyo, démontre la forte capacité de

cette plante - seule et unique impatiens à supporter le plein soleil - à absorber le dioxyde d'azote, principalement issu des gaz d'échappement, les formaldéhydes, qui polluent l'air intérieur, et le CO2.

C.B.

www.sakata.com

## ■ La poubelle au régime

La société belge Lisis débarque à Pollutec avec un objectif : commercialiser son « Eco Public ». Avec ce logiciel de gestion de tarification, l'usager paie en fonction des déchets qu'il produit. En clair : celui qui trie correctement fait des économies, celui qui trie mal paie davantage. L'utilisation de la redevance incitative a fait ses preuves en Flandres où 95 % des collectivités l'ont adoptée. Les résultats

sont probants : plus de 70 % des déchets municipaux y sont réutilisés ou recyclés, contre seulement 32 % en France... Le logiciel intègre de multiples technologies telles que la RFID, le pesage embarqué, les systèmes de contrôle d'accès, le GPRS, le guichet électronique, etc..

C.B.

www.lisis.be